

## PROCÈS-VERBAUX

Le LUNDI 29 mars 1943.

Le Comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que l'Etat possède, exploite et contrôle se réunit à onze heures du matin.

*Présents:* MM. Donnelly, Dubuc, Emmerson, Hanson (*Skeena*), Hanson (*York-Sunbury*), Howden, Jackman, McCulloch, Michaud, Nicholson, Ross (*Middlesex-Est*), Sanderson, Sissons.

L'honorable M. Howe, ancien ministre des Transports, est également présent.

*Sont aussi présents:* le commandeur C. P. Edwards, sous-ministre des Transports; M. R. C. Vaughan, président du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada; M. H. Symington, K.C., président des lignes aériennes Trans-Canada; M. George Herring, surintendant en chef des services aériens et terrestres, ministère des Postes, et M. O. A. Matthews, de la maison de vérificateurs George A. Touche & Co.

Sur la proposition de M. Hanson (*Skeena*), appuyée par M. Hanson (*York-Sunbury*), M. Howden est élu président.

M. Howden prend le fauteuil et remercie les membres de l'honneur qui lui est conféré.

Sur la proposition de M. McCulloch, il est

*Résolu:* Que le Comité demande la permission de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur la proposition de M. Hanson (*Skeena*), il est

*Résolu:* Que le Comité demande l'autorisation de faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages.

Sur la proposition de M. Donnelly, il est

*Résolu:* Que la Chambre soit priée de réduire le quorum du Comité de 12 à 8 membres.

Le Comité commence l'étude du rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1942.

M. Symington lit à même le rapport et est interrogé sur sa teneur. M. O. T. Larson, vice-président, et M. T. H. Cooper, contrôleur, lui prêtent leur concours.

Au début du témoignage de M. Symington, une discussion s'engage sur l'opportunité de publier les traitements des dirigeants de l'exploitation des Lignes aériennes Trans-Canada, et M. Hanson (*York-Sunbury*) propose que ces traitements soient divulgués au Comité.

La proposition est mise aux voix et rejetée.

M. Symington dépose au cours de son interrogatoire un exemplaire des règles et règlements en vigueur le 1er janvier 1943.

M. Herring répond à des questions concernant le service postal aérien.

A 1 heure de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

*Le secrétaire du Comité,*  
R. ARSENAULT.